

Produit: Laque L**No. d'article.:** 37500, 37501, 37502
37503, 37504, 37505

Date Préparée: 20 mars 2006

Date Révisée 20.03.2006

1. Identification du produit et de la compagnie

1.1 Nom du Produit: Laque L**1.2 Constructeur / Fournisseur**Compagnie: egger Otoplastik+Labortechnik GmbH
Aybühlweg 59
87439 Kempten

Téléphone: + 49 - 8 31 - 5 81 13-60

Téléfax: 6 49 - 8 31 - 5 81 13-14

Internet: www.egger-labor.com

E-Mail: sales@egger-labor.de

Téléphone d'urgence: + 49 - 89 - 1 92 40

2. Composition / Information au sujet des ingrédients

2.1 Identification chimique: Résine alkyl-silicone dans de solvants organiques.**2.2 Ingrédients dangereux:**CAS: 108-88-3 Toluène 20 - 40 % Phrases R: 11-20
CAS: 1330-20-7 Xylène 20 - 40 % Phrases R: 11-20/21-38**2.3 Composition / Information au sujet des ingrédients:** ---

3. Identification des dangers

Indications de danger particulières pour êtres humains et environnement: Phrases R: 11-20/21-38 Facilement inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

4. Premiers secours

Général: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.**Après inhalation:** Après inhalation, sortir immédiatement à l'air libre. Calme, chaleur, transport allongé pour consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires en position demi-assise. En cas du danger d'inconscience positionnement et transport en décubitus latéral stable.**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et du savon, consulter un médecin le cas échéant.**Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux ouverts immédiatement pendant au moins 15 minutes à l'eau courante et consulter immédiatement un ophtalmologiste.**Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas administrer de lait, d'huile de ricin, d'alcool, d'épinéphrine ou de ses dérivés. Ne pas provoquer de vomissements, car risque de fausse route.**Indications pour le médecin:** ---

Produit: Laque L**No. d'article.:** 37500, 37501, 37502
37503, 37504, 37505

Date Préparée: 20 mars 2006

Date Révisée 20.03.2006

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés: Brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone, extincteurs secs**Produits d'extinction d'incendie non appropriés:** Jet d'eau à grand débit**Risques particuliers:** ---**Equipements spéciaux de protection:** Porter un appareil respiratoire autonome. Effectuer les travaux d'élimination avec des appareils protégés contre l'explosion.**Indications annexes:** ---

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle du produit

Précautions individuelles: Eloigner les personnes non protégés. Porter un vêtement de protection approprié.**Mesures pour la protection de l'environnement:** Tenir à l'écart des réseaux d'assainissement, des cours d'eau et de la terre. Respecter les prescriptions administratives locales.**Méthodes de nettoyage / récupération:** Récupération au moyen d'un matériel absorbant les liquides (mica expansé, terre d'infusoires). Elimination, voir point 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation:

Conseils de sécurité pour la manipulation: Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.**Recommandations contre les incendies et les explosions:** Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle – Ne pas fumer. Refroidir dans l'eau les récipients soumis à des dangers; former des mélanges explosifs avec l'air, également dans des récipients vides et non nettoyés.

7.2 Stockage:

Exigences pour entrepôts et récipients: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.**Indications de stockage:** ---**Indications annexes:** Conserver à l'abri de l'humidité à une température ne dépassant pas 25° C

Produit: Laque L**No. d'article.:** 37500, 37501, 37502
37503, 37504, 37505

Date Préparée: 20 mars 2006

Date Révisée 20.03.2006

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Indications supplémentaires pour organisation d'installations techniques:** ---**8.2 Eléments de valeurs limites à surveillés (lieu du travail):**

Valeur MAK pour 108-88-3	Toluène	50 ppm = 190 mg/m ³
Valeur MAK pour 1330-20-7	Xylène	100 ppm = 440 mg/m ³

8.3 Equipements de protections individuelle**Mesures générales de protection et d'hygiène:** Enlever immédiatement tout vêtement souillé et imbibé. Ne pas respirer les vapeurs.**Protection respiratoire:** Nécessaire en cas d'aération insuffisante, apparition de vapeurs.**Protection des mains:** Gant des protection (p. ex. gants de nitrile)**Protection des yeux:** Lunettes de protection, protection du visage.**Protection individuelle:** ---**9. Propriétés physiques et chimiques****9.1 L'aspect extérieur**

Forme: liquide
Odeur: typique
Couleur: transparent

9.2 Dates pour la sécurité**Méthode (67/548/CEE)**

Valeur de pH:	n. a.	
Point d'ébullition:	109° C	DIN 51356
Point de fusion:	---	
Point d'éclair:	12° C	DIN 51755
Température d'inflammation:	> 450° C	DIN 51794
Limites explosives:	inférieure: env. 1,3 % 8v/v) - supérieure: env. 7,8 % (v/v)	
Pression de vapeur:	env. 24 hPa à 20° C - env. 9 kPa à 50° C	
Viscosité:	env. 200 mPa.s à 23° C	
Densité:	env. 0,94 g/cm ³ à 20° C	DIN 51757

9.3 Indications annexes:**Solubilité:** pratiquement insoluble**10. Stabilité et réactivité****Décompositions thermique:****Réactions dangereuses:****Conditions à éviter:** ---**Matières à éviter:** Réagit aux oxydants forts.**Produits de décomposition dangereux:** Pour la proportion de silicone qui se trouve dans la matière: des mesures effectuées à des températures supérieurs à 150° C ont relevé qu'une faible quantité de formaldéhyde est libérée par décomposition oxydante.

Produit: Laque L**No. d'article.:** 37500, 37501, 37502
37503, 37504, 37505

Date Préparée: 20 mars 2006

Date Révisée 20.03.2006

11. Informations toxicologiques

Généralités: Le produit peut être inhalé, avalé et résorbé par la peau. Il a une action irritante sur la peau et les muqueuses. Les symptômes d'empoisonnement dépendent de la voie d'application et de la durée d'action: Mal de tête, nausée, vomissement, vertige, inconscience, hémolyse et difficultés hépatiques et rénales. L'aspiration peut entraîner un œdème pulmonaire et une pneumonie.

Toxicité aiguë:

Toxicité orale aiguë (LD₅₀): espèce rat 5000 mg/kg sources: littérature

Les données ci-dessus concernent le composant du toluène

Toxicité orale aiguë (LD₅₀): espèce rat 4300 mg/kg sources: littérature

Les données ci-dessus concernent le composant du xylène

Toxicité dermique aiguë (LD₅₀): espèce lapin 121000 mg/kg sources: littérature

Les données ci-dessus concernent le composant du xylène

Effet primaire d'irritation de la peau: ---

Effet primaire d'irritation des yeux: ---

Sensibilisation: ---

Indications toxicologiques complémentaires: ---

12. Informations écologiques

12.1 Indications concernant l'élimination: pas de données connues

12.2 Comportement dans des compartiments de l'environnement: pas de données connues

12.3. Effets écotoxiques:

Comportement dans les stations d'épuration (toxicité sur les bactéries: Inhibition de respiration et d'augmentation): Ne pas déverser des grandes quantités dans des station d'épuration.

12.4 Autres indications concernant l'écologie: Ne pas déverser dans les eaux d'égouts, ni dans la terre et les cours d'eau.

13. Considérations relatives à l'évacuation

Clé déchets: 07 02 99 (AVV)

Produit:

Recommandation: Elimination conforme aux dispositions par incinération dans une usine d'incinération de déchets spéciaux. Les disposition administratives locales doivent être respectées.

Emballage:

Recommandation: Les emballages doivent être complètement vidés (plus d'égouttage, plus de ruissellement, curé à la spatule). Les emballages doivent de préférence faire l'objet d'un recyclage ou d'une réutilisation en tenant compte des dispositions locales ou nationales en vigueur.

Produit: Laque L**No. d'article.:** 37500, 37501, 37502
37503, 37504, 37505

Date Préparée: 20 mars 2006

Date Révisée 20.03.2006

14. Prescriptions de transport**Transport terrestre (ADR/RID/GGVS/GGVE)**

Classe ADR/RID-GGVS/E 3	No.: F1	Tableau de sécurité: 33
Matière No.: 1866	Groupe d'emballage: II	
Dénomination: Résine en solution	Remarques: Liquide inflammable	
Symboles d'expédition: Fiche de danger: 3	Quantités limitées: 5 L / 30 kg	

Transport maritime (IMDG/GGV See)

Classe IMDG/GGV mer: 3	Fiche: 3	No ONU: 1866
Groupe d'emballage: II	EmS: F-E, S-E	
Nom correcte technique: Résine en solution		
Nom technique: Liquide inflammable	Point d'éclair: 12° C c.c	
Ltd. Qty: 5 L / 30 kg		

Transport aérien (ICAO/IATA)

Classe ICAO/IATA: 3	No. ONU: 1866
Groupe d'emballage: II	
Proper shipping name: Resin solution	Technical name: Flammable liquid
Règles d'emballage: PAC: 305	Max. net: 5 L
CAO: 307	Max. net: 60 L
Expected quantities: 30 mL / 500 mL	
Poste aérienne: non autorisé	

15. Informations réglementaires**15.1 Directives de la CEE:****Désignation de danger:** Facilement inflammable, Nocif**Symboles:** F Xn**Phrases R:** 11-20/21-38 Facilement inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.**Phrases S:** 7/9-16-25-29-33 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. Eviter le contact avec les yeux. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.**Indications annexes:** Contient de toluène et de xylène.**15.2 Dispositions nationales**Indications-restrictions d'emploi: ---Classification selon VbF: A I**15.3 Autres dispositions – Restrictions – Règlements d'interdiction:**

Produit: Laque L

No. d'article.: 37500, 37501, 37502
37503, 37504, 37505

Date Préparée: 20 mars 2006

Date Révisée 20.03.2006

16. Autres Informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne constituent pas un lien juridique contractuel. De part le fait que chacun est responsable des conditions dans lesquelles le produit est utilisés, nous ne sommes pas responsables des incidents survenus suite à un non-respect des informations existantes sur celui-ci, dès lors que ces incidents ne nous sont pas directement imputables. L'utilisateur du produit se doit de respecter la législation en vigueur dans son pays.